



Mise à l'enquête publique : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :

- ⇒ **M. Fons Gonzalo** à Collombey, pour la création d'un sas d'entrée, parcelle n° 4010, folio n° 7, au lieudit Vervoz à Collombey, en zone extension village 1, propriété de Mme et M. Fons Gonzalo, coordonnées 2'561'900 / 1'124'395.
- ⇒ **M. Meyer Raphaël** aux Neyres, pour la construction d'un couvert sur terrasse, parcelle n° 3626, folio n° 4, au lieudit Neyres aux Neyres, en zone habitation faible densité B, propriété du requérant, coordonnées 2'561'155 / 1'122'840.
- ⇒ **Mme et M. Benevent Virginie et Romain** à Muraz, pour la construction d'une cabane de jardin et d'un couvert sur terrasse, parcelle n° 4592, folio n° 26, au lieudit Pré Meunier à Muraz, en zone habitation faible densité A, propriété des requérants, coordonnées 2'560'860 / 1'125'671. Dérogation : implantation des deux constructions à une distance inférieure aux dispositions légales.
- ⇒ **M. Dizerens Patrick** à Collombey, pour la construction d'une piscine, parcelle n° 2620, folio n° 6, au lieudit Derbignon à Collombey, en zone habitation faible densité A, propriété de la Bourgeoisie de Collombey-Muraz, coordonnées 2'561'830 / 1'123'805. Dérogation : implantation de la piscine à une distance inférieure aux dispositions légales.
- ⇒ **Mme Métrailler Françoise** à Muraz, par Métrailler Architecture-Immobilier à Verbier, pour le changement d'affectation d'une cave en carnotzet et d'un atelier en chambre au sous-sol, parcelle n° 603, folio n° 10, au lieudit Clavelaire à Muraz, en zone habitation faible densité A, propriété de la requérante, coordonnées 2'560'235 / 1'125'330.
- ⇒ **M. Mach Tomas** à Collombey, pour la construction d'un couvert de terrasse en toiture du garage avec escalier d'accès et divers aménagements en façades, parcelle n° 972, folio n° 11, au lieudit Quartier des Carrières à Collombey, en zone village 1, propriété de Mme et M. Mach Tomas, coordonnées 2'561'975 / 1'124'275.

Délai d'opposition : lundi 03 août 2020

L'Administration communale